ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS

MAIF

2 03 83 39 76 46

☐ Groupe MAIF Gestion spécialisée 79018 Niort cedex 9

■ 05 49 26 59 95 - @ www.maif-associationsetcollectivites.fr

Sociétaire n°: 2277412 D

JEUNESSE AU PLEIN AIR SIEGE
21 RUE D ARTOIS
75008 PARIS

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat Risques Autres Que Véhicule A Moteur des Associations & Collectivités Année 2016

La Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF) - 200 Boulevard Salvador Allende - CS 90000 - 79038 NIORT CEDEX - atteste que JEUNESSE AU PLEIN AIR SIEGE a souscrit un contrat d'assurance sous le numéro 2277412 D, à effet du 01 janvier.

Après la première période d'assurance qui s'étend de la date de prise d'effet du contrat au 31 décembre, l'année d'assurance commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre.

Le contrat est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que la collectivité ou tout bénéficiaire des garanties peut encourir à l'égard des tiers, lors de la survenance d'un événement de caractère accidentel et notamment à l'occasion des activités que la collectivité organise : y compris lors de l'organisation de la campagne de solidarité

> Plafond de la garantie "Responsabilité civile"

Dommages corporels	30 000 000 €/sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à	
Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €/sinistre
Responsabilité civile "produits" y compris intoxication alimentaire dont frais de retrait	5 000 000 €/année d'assurance 1 000 000 €/année d'assurance
Atteintes à l'environnement	5 000 000 €/année d'assurance

➤ La garantie est applicable sans franchise

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

flund



